

Adaptation des missions à la mer des navires de la flotte de station de la FOF armée par le CNRS dans le cadre de la crise sanitaire

08 juin 2021

Dans le contexte sanitaire actuel qui semble évoluer favorablement et selon les dernières consignes gouvernementales :

Un assouplissement des règles d'embarquement sur nos navires de station nous paraît envisageable dans les prochaines semaines si les conditions sanitaires continuent de s'améliorer ou restent stables en juin.

Le maintien des missions des navires de la flotte de station de la FOF est un élément important des activités scientifiques des laboratoires et observatoires. L'ensemble des activités nécessitant un présentiel des agents, doivent se réaliser dans des conditions qui privilégient avant tout la sécurité des personnes, à terre et embarquées, dans un souci d'efficacité des activités conduites par la flotte.

Les missions en mer des navires de la flotte côtière sous armement de la DT-INSU entrent dans ce cadre sous réserve des vérifications nécessaires à leur bon déroulement et de la garantie des mesures sanitaires permettant de protéger les personnes. Ceci implique notamment un contrôle strict du nombre de personnes embarquant, marins et personnel d'appui scientifique et un respect des gestes barrières (port d'un masque et de protections corporelles, distanciation physique)

Le CNRS, propriétaire et armateur des bateaux de la flotte de station de la FOF, décide donc de revenir, à compter du 1^{er} juillet 2021, aux effectifs normaux attachés à chacun de ses navires.

Cela concerne les marins ainsi que les personnels spéciaux (ITA et chercheurs) qui embarquent à bord des navires de station du CNRS

Il est rappelé que toute sortie doit être accompagnée de la signature d'un ordre de mission sous responsabilité du directeur d'unité et que, au cas où cette mission devrait se dérouler hors espace européen ou en OutreMer, elle devra faire l'objet de dispositions spéciales impliquant une dérogation de la présidence du CNRS pour les agents qui en dépendent, sous instruction de l'institut et du FSD.